



## **AVIS PUBLIC – RETRAIT DU RÈGLEMENT 2022-347-A**

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, aux personnes intéressées, soit les personnes habiles à voter de la zone **402** :

Que le conseil a retiré, par la résolution numéro 252-08-2022, lors de la séance ordinaire tenue le 16 août 2022, le règlement suivant :

**Règlement numéro 2022-347-A modifiant le Règlement de zonage 2002-90 afin d'établir des distances séparatives minimales relatives à certains usages d'entreposage dans la zone 402.**

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal.

**Donné à Upton, ce 18<sup>e</sup> jour d'août 2022**

Directeur général  
et greffier-trésorier,

Nabil Boughanmi